

PATI KOMINIS POU LENDEPANDANS EK SOSYALIZM (PKLS)

B.P. 1036

97200 Fort-de-France CEDEX

EMAIL : pkls@pkls.org SITE INTERNET : <http://www.pkls.org>



COMMUNIQUE

Au terme d'un processus mené par l'Union Européenne et les USA, la communauté Albanaise du Kosovo a proclamé l'indépendance du Kosovo.

La France a été un des premiers Etats à se réjouir de cette décision et à reconnaître la République du Kosovo.

Parmi les membres de l'Union Européenne certains comme l'Espagne ayant notamment en leur sein des peuples qui luttent pour leur libération nationale, n'ont pas considéré comme valable la constitution de l'Etat Kosovar. Ainsi ils se préservent pour ne pas se trouver en situation difficile puisque refusant aux peuples concernés le droit à l'indépendance.

En ce qui nous concerne nous sommes en droit d'interpeller le gouvernement français car les droits des peuples à la souveraineté et à l'indépendance sont pour tous les peuples y compris le peuple martiniquais.

Ceci d'autant que ce droit nous est refusé par le gouvernement colonialiste français au motif que nous sommes « Français », qu'il n'y aurait ni nation ni peuple Martiniquais alors que nous avons notre identité nationale propre.

En réalité, tout, l'histoire, la géographie, les origines, la culture, l'environnement sont autant d'éléments qui caractérisent différemment le peuple Martiniquais et le peuple Français.

Notre nation Caribéenne renferme tous les éléments conformes aux principes du droit international en matière de droits des peuples et des nations à l'autodétermination.

Aussi rien ne doit entraver l'exercice par le peuple Martiniquais de sa pleine responsabilité pour la conduite de son destin.

LENDÉPANDANS BA PEP MATINIK !

KI YO LÉ, KI YO PA LÉ NOU KÉ PRAN YO !

Fort de France le 26 février 2008

Pour le PKLS

J.P. ETILE